



La Maison des Aventuriers

ouvre ses portes

► Vos nouveaux élus

► Été et chaleur : pensons
aux personnes fragiles



Le camping :
c'est parti !



Chères Pontilabiennes, chers Pontilabiens,

Il y a quelques semaines, vous avez choisi de renouveler votre confiance à l'équipe municipale que j'ai l'honneur de conduire. Je tiens tout simplement et sincèrement à vous remercier.

Dans une commune comme la nôtre, où l'on se croise au marché, à l'école, lors des manifestations, ou encore au sein de nos associations, ou au détour d'une rue, le lien entre les élus et les habitants est avant tout une relation humaine.

Cette confiance que vous nous accordez est précieuse. Elle nous engage et nous oblige.

Pont l'Abbé d'Arnoult a la chance d'être à la fois, une commune rurale attachée à ses racines et un véritable moteur économique pour notre territoire. Cette position nous donne des responsabilités particulières. Nous devons accompagner le développement de notre village tout en préservant son âme, son environnement et son caractère.

Les années qui viennent apporteront leur lot de défis mais je les aborde avec sérénité car je sais pouvoir compter sur une équipe municipale investie, sur un tissu associatif dynamique, sur des acteurs économiques engagés, malgré un contexte difficile, et surtout sur des habitants qui aiment profondément leur village.

Cette Gazette est le reflet de cette vie locale qui nous rassemble.

Vous y découvrirez les projets en cours, les événements à venir, les initiatives de nos associations et de nos commerçants, et les actions menées pour préparer l'avenir.

Je compte sur vous pour venir découvrir, dès le 04 juillet prochain à partir de 14h30, la Maison des Aventuriers, un magnifique projet qui se concrétise...

Je vous souhaite une excellente lecture et un bel été !

Votre dévoué,

Alexandre SCHNEIDER



Sommaire

Actualités	p.3
Vie Municipale	p.4
Vie Pratique	p.7
Vie Économique & Locale	p.8
Enfance & Jeunesse	p.11
Travaux & Voirie	p.12
Santé & Solidarité	p.14
Retour en Images	p.16
Tourisme & Loisirs	p.18
Histoire & Patrimoine	p.20
Agenda	p.22

Directeur de la publication : Alexandre Schneider

Rédaction : Sonia Decamps - Arthuria

Contribution : Adjoints et vice-présidents des Commissions municipales

Création graphique : arkt.com - Morgan Barba 

Photos et illustrations : © Flaticon - © Pixabay - © Freepik

© Ville de Pont l'Abbé d'Arnoult - © Nicolas Tabary

© A. Morisseau - Archives Départementales 17 - 89J189

Impression : Imprimerie Lagarde - Saujon

Tirage : 1 200 exemplaires

Distribution : Les élus et les volontaires de l'Heure Civique

Actualités et Informations :

sur notre site Internet : www.ville-pont-labbe-darnoult.fr

Sur notre Page Facebook : [Commune-de-Pont-lAbbedArnoult](https://www.facebook.com/Commune-de-Pont-lAbbedArnoult)

Sur notre compte Instagram : [@commune_paa](https://www.instagram.com/commune_paa)

Sur l'Application IntraMuros : intramuros.org/pont-labbe-darnoult





Visite de Sylvie Marcilly, Présidente du Département



Accompagnée d'Alexandre Schneider, également conseiller départemental, Sylvie Marcilly, présidente du Département de la Charente-Maritime, est venue le 17 avril dernier à la rencontre des habitants de la commune et du canton, ainsi que des acteurs économiques du territoire.

La Présidente s'est rendue sur notre marché hebdomadaire, avant un déjeuner organisé avec l'ensemble des maires du canton, dans les jardins de la mairie.

En fin de journée, les habitants étaient conviés à une réunion publique pour échanger avec Sylvie Marcilly et son équipe.



Budget 2025 : Le Bilan

Le budget réalisé s'élève à **2 077 027 €**

FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement de la collectivité.

Le total des recettes s'élève à **2 011 729 €**

Le total des dépenses s'élève à **1 881 846 €**

Soit un résultat positif de **+ 129 883 €**

INVESTISSEMENT

La section d'investissement présente les dépenses et les recettes qui modifient, de façon durable, la valeur du patrimoine comme les acquisitions immobilières, les travaux ou l'achat de matériels.

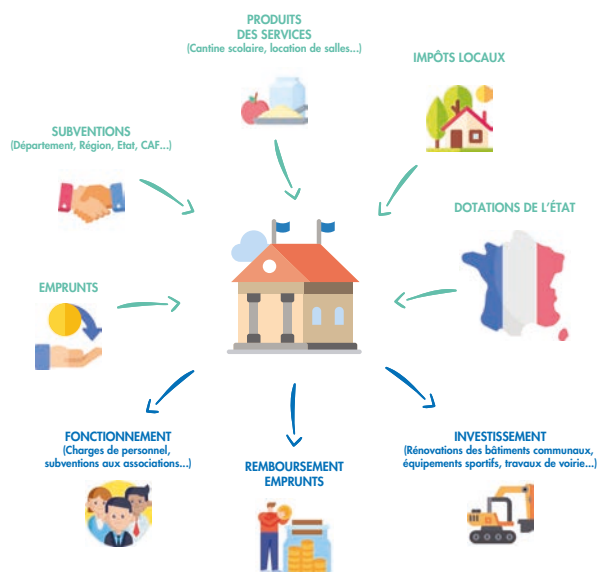
Le total des recettes s'élève à **385 742 €**

Le total des dépenses s'élève à **195 180 €**

Soit un résultat positif de **+ 190 562 €**

Résultat de clôture d'exercice 2025 : **+ 320 444 €**

RECETTES



DÉPENSES

► **Charges à caractère général** : Il s'agit de l'ensemble des charges permettant le fonctionnement de la collectivité (eau, énergies, carburants, maintenance des matériels et des véhicules, assurances).

► **Subventions et participations** : il s'agit principalement de celles versées à nos associations pontilabiennes.

► **Excédent antérieur** : il comptabilise les excédents de l'année précédente et pourra être réutilisé pour couvrir de futurs investissements.

► **Immobilisations incorporelles** : elles concernent toutes les dépenses immatérielles telles que la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) prévue cette année.

► **Immobilisations corporelles** : ici sont comptabilisés tout ce qui est mobilier comme les terrains, les constructions, les réhabilitations.

► **Immobilisation en cours** : ce sont les fonds comptablement immobilisés en prévision de l'achèvement des projets.

Zoom arrière

En 2025, le budget a été principalement consacré aux investissements suivants :

- ✓ Les travaux de restauration des Halles (100% des dépenses concernant l'extérieur du bâtiment ont été financés par les subventions)
- ✓ La réhabilitation du presbytère, future Maison des Aventuriers qui bénéficie du fonds européen, FEADER
- ✓ Le passage de l'éclairage du gymnase en LED
- ✓ La réfection d'une partie de la cour de l'école
- ✓ La remise en peinture du bâtiment qui accueille La Poste, la bibliothèque et le Secours Catholique
- ✓ L'acquisition d'un columbarium et les travaux dans l'allée du cimetière
- ✓ La sécurisation routière par l'installation de chicanes rue Port-Paradis, avenue René Caillé et avenue Victor Liotard.

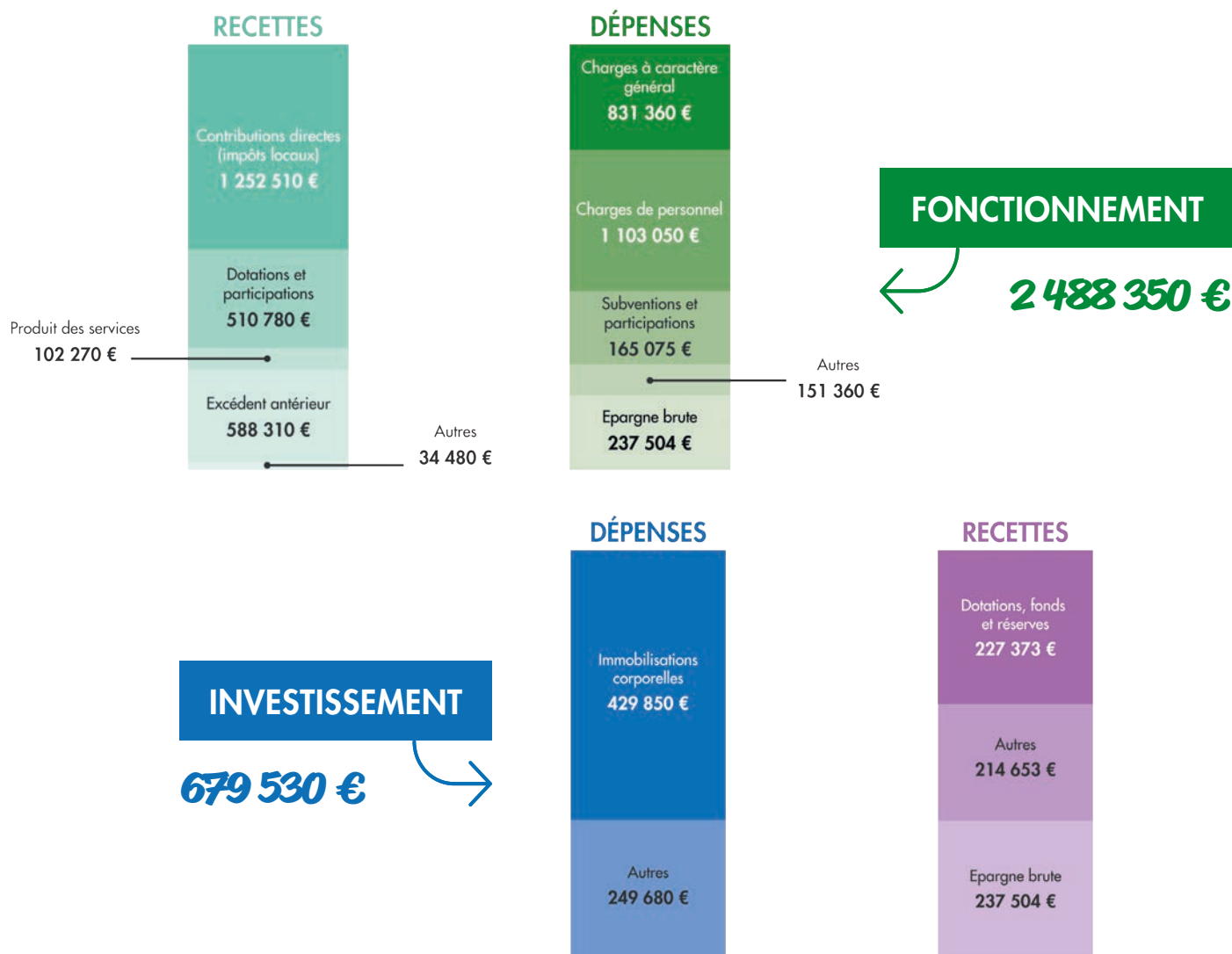
Budget 2026



En 2026, face au net désengagement de l'État et à des dotations qui ne cessent de s'éroder, l'équipe municipale a choisi de garder le cap : rester proactifs, identifier de nouvelles sources de financement, parmi lesquelles la vente de terrains communaux, et ainsi continuer à faire avancer les projets pour la commune.

Montant total du budget prévisionnel 2026 : **3 167 880 €**

Les élus ont adopté, à l'unanimité, lors du Conseil municipal du 30 avril dernier, le budget 2026 :



Focus sur le budget 2026

Le conseil municipal a délibéré sur ces principaux investissements communaux :

- ✓ La fin de la 1^{ère} phase des travaux de la Maison des Aventuriers permettant son ouverture en juillet
- ✓ La restauration du Porche (qui s'est déroulée début 2026)
- ✓ Le changement des ampoules de l'éclairage public en LED
- ✓ La création d'un club house de tennis dans l'ancien accueil du camping
- ✓ Les acquisitions foncières
- ✓ Le piquetage des murs intérieurs des Halles
- ✓ La révision du PLU (phase d'étude réalisée par un cabinet)
- ✓ La modification des techniques son et lumière au Complexe de l'Éventail
- ✓ Les divers travaux de voirie.

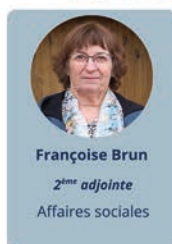
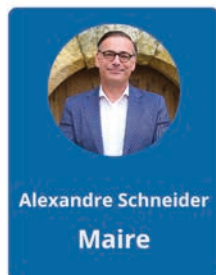
Le conseil municipal

L'élection municipale du 15 mars dernier a désigné un nouveau conseil municipal qui a pour mission de gérer et d'organiser, pendant les six prochaines années, la vie de la commune.

Nous vous présentons, ici, l'ensemble de la nouvelle équipe municipale.



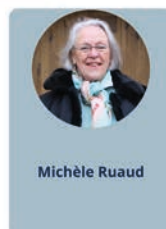
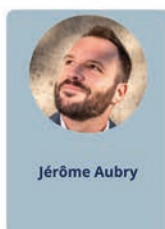
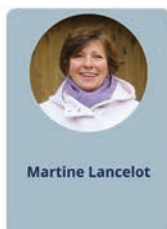
Le Conseil municipal



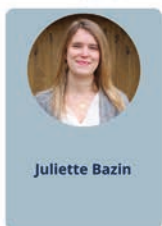
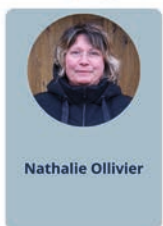
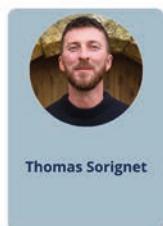
Adjoints



Conseillers
délégués



Conseillers



Communauté de Communes Cœur de Saintonge

Depuis l'élection municipale du 15 mars 2026 les trois représentants de Pont l'Abbé d'Arnoult sont :

- ✓ Alexandre Schneider
- ✓ Nelly Mathieu
- ✓ Benoit Combaud

Lors de la réunion d'installation du nouveau conseil communautaire le 15 avril dernier, **Alexandre Schneider** a été élu 1^{er} vice-président avec pour attribution : l'administration générale en cas d'absence du Président, le développement économique et le foncier d'entreprises.





Tranquillité : respectons le voisinage

Avec l'été, il est bon de rappeler que les travaux de bricolage et de jardinage, réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles d'entraîner une gêne pour le voisinage par des nuisances sonores, sont autorisés :

- ✓ Du lundi au vendredi de **08h30 à 12h00** et de **14h00 à 19h30**
- ✓ Les samedis de **09h00 à 12h00** et de **15h00 à 19h00**
- ✓ Les dimanches et jours fériés de **10h00 à 12h00**.

Tondeuses, tronçonneuses, perceuses, bétonnières... en dehors de ces créneaux, leur utilisation constitue une nuisance sonore.

Vous organisez une fête ou un barbecue ?

- ✓ Pensez à prévenir vos voisins. Cela ne vous donne aucun droit de nuisance, mais c'est la règle élémentaire du bon voisinage.
- ✓ Restez attentifs et raisonnables pour préserver la quiétude de chacun.
- ✓ Vérifiez, avant d'allumer un barbecue, un brasero ou tout autre feu, le niveau de vigilance aux risques de feux pour notre département sur le site : risque-prevention-incendie.fr/17/



Brûler ses déchets verts dans son jardin ?



C'est strictement interdit, que ce soit à l'air libre ou avec un incinérateur de jardin. Privilégiez le paillage, le compostage ou le dépôt en déchetterie.

Rappels réglementaires : Arrêté préfectoral n°07-1679 du 22 mai 2007, relatif à la lutte contre le bruit.
Arrêté préfectoral n°26EB142 du 30 avril 2026, réglementant l'usage du feu à l'air libre.

Le bien vivre ensemble... c'est aussi toute l'année !



Naissances

Bienvenue à Bienvenue à Alba JACQUOT PALMA et Ninon RAUTUREAU PERRIN.



Mariages

Tous nos vœux de bonheur à Rose DORANGE et Per DAHLQVIST, Charlotte MAUPIN et Simon BOURRASSEAU, Pauline MOUSSET et Damien CHARLET, Sophie PESCHI et Anne LEMERCIER.



Décès

Nous nous associons à la peine des familles et des proches de Jacqueline SEGUIN née CHAILLOU, Marguerite HUGROS née GAUTRAUD, Annie GOUINEAU née RABEAU, Christiane SIMONET née BOULET, Bernadette DAUNAS née BEAUVOIT et Rosemain MARIE-SAINTÉ.



Pont l'Abbé d'Arnoult attire tous les ans de nouveaux habitants mais également de nouveaux artisans et commerçants aux multiples talents. Tour d'horizon de ces nouveaux commerces de proximité à qui nous souhaitons la bienvenue.

Le Boeuf Treuffe : le bistrot pontilabien

Un pavé qui grille, une truffe qui dore... Depuis début mars, une nouvelle adresse carnivore a pris ses quartiers à Pont l'Abbé d'Arnoult. Le Boeuf Treuffe, c'est l'histoire d'une affaire de famille qui s'agrandit, portée par Frédéric Declerc, chef bien connu des Pontilabiens pour son adresse Le Grain de Sel, et son fils Lucas, qui prend ici les rênes de la salle avec brio, épaulé par Marion et Roxane.



Le nom du restaurant ? Il puise ses racines dans la Bourgogne natale de Frédéric. « Treuffe » signifie pomme de terre en patois bourguignon, et c'est tout un programme culinaire. Aux fourneaux, Frédéric, toujours au Grain de Sel en binôme avec sa fille Marine, est secondé par Valentin, pour faire honneur à une carte résolument centrée sur la viande notamment bovine et déclinée sous toutes leurs formes : pavé, brochette, burger, abats, rognons de veau... Et pour ceux qui seraient tentés par une petite escapade maritime, un fish and chips est aussi à la carte.

Avec l'été, le bistrot s'allège et propose une carte fraîcheur que l'on savoure aussi en terrasse : tartares de bœuf et de poisson, salades César,

avocats crevettes... Une vingtaine de couverts en plein air, avec vue sur le Porche et l'église, l'un des atouts indéniables de l'adresse. En salle, ce sont 30 couverts supplémentaires qui vous attendent dans un cadre simple et chaleureux.

Ici, comme au Grain de Sel, la règle est simple et ne change pas : tous les plats sont cuisinés sur place, avec des produits frais, français et locaux dans la mesure du possible. Le midi, du mardi au vendredi (hors jours fériés), un menu du jour à 19 €, entrée, plat et dessert, vient compléter une carte déjà généreuse.

Si l'on demande à Frédéric pourquoi avoir ouvert un second établissement, la réponse est limpide : « Deux paramètres nous ont invité à nous lancer dans une seconde affaire : la demande que nous avons en permanence et l'envie de transmettre à nos deux enfants, Marine et Lucas, passionnés également par cet univers qu'est la restauration, avec une prévalence cuisine pour Marine et service pour Lucas. » Une belle relève en perspective !

Et les débuts sont prometteurs. « Les retours sont vraiment positifs et beaucoup de gens attendaient ce concept du bistrot : ils s'arrêtent, viennent déjeuner ou dîner et repartent sans rester attablés très longtemps. » Un résumé qui dit tout de l'esprit du lieu : rapide et efficace, simple et savoureux !

N.B. : La réservation n'est pas obligatoire mais fortement recommandée le week-end et pour les grandes tablées.



LE BŒUF TREUFFE

7 avenue André Malraux

Du mardi au samedi de 12h à 14h

et les vendredis et samedis de 19h à 21h (derniers créneaux d'installation).

05.46.92.14.25

leboeufreuffe@sfr.fr

f / @ : leboeufreuffe



Les Ruchers des Terres Blanches : l'apiculture engagée



Damien Koch n'est pas un apiculteur ordinaire. Il a d'ailleurs inventé un néologisme pour décrire son nouveau métier : « agripiculteur ». Derrière ce terme, une vision transversale et exigeante de son rôle, où l'abeille n'est jamais considérée isolément de son environnement.

Avec environ 180 colonies réparties sur plusieurs ruchers (à Pont l'Abbé, dans des communes voisines et même sur la côte sauvage), et donc des millions d'abeilles (entre 40 000 et 60 000 par ruche), Damien porte simultanément trois activités distinctes : la biologie, axée sur la génétique de l'abeille, la production de miels et de produits de la ruche, et la formation d'apiculteurs. Associé à Damien Maillard, ils nous parlent de leur nouvelle aventure.

Ce qui distingue leur approche c'est d'abord le travail de sélection génétique de Damien Koch. Il développe des écotypes locaux, des lignées d'abeilles capables de s'adapter au climat et à la flore charentaise. « *Résultat concret, je n'ai pas besoin de les nourrir artificiellement pendant l'hiver. Elles sont autonomes pour se nourrir, elles collectent elles-mêmes ce dont elles ont besoin.* » Ce travail d'élevage de reines, mené grâce à des techniques d'insémination qu'il réalise lui-même en laboratoire, est aussi fascinant sur le plan biologique : c'est la colonie elle-même qui choisit de « rémérer », c'est-à-dire de sélectionner et d'élever une nouvelle reine.

Mais le rôle « d'agripiculteur » va encore plus loin. Les deux « Damien » ont planté 5 hectares de jachère mellifère avec des rotations sur trois ans, ainsi que 1 500 arbres dont une partie en haies péri parcellaires dans le cadre du programme EVA du département mené par la Chambre d'Agriculture. Cela permet de garantir aux butineuses une ressource alimentaire de qualité toute l'année. « *C'est la condition d'une apiculture vraiment responsable qui ne vient pas déstabiliser tout l'écosystème déjà existant avec l'arrivée des ruches sur ce territoire.* »



La boutique propose une large variété de miels : acacia, toutes fleurs à base d'acacia, crémeux de printemps, mais aussi du pollen frais et déshydraté, de la propolis et des bonbons au miel. Quelques créations originales viendront prochainement s'ajouter : des pickles de légumes produits en association avec un maraîcher local, et des vinaigres de miel dont certains vieilliront dans des cuves millésimées de la maison Taransaud, tonnelier d'excellence.

Au-delà des produits de la ruche, c'est une vision que les deux associés ont construite ici, au bord de l'Arnoult. L'exploitation est pensée comme un espace pédagogique ouvert à tous : un parcours y est prévu et la construction d'un hangar, laboratoire et lieu de stockage, se poursuivra cet été. « *Ici, on doit se sentir bien et comprendre son environnement. Une harmonie entre la nature, nos abeilles et notre activité.* » L'ambiance qu'il décrit est celle d'un havre de paix où chacun peut « *venir se poser, prendre un livre, discuter* ». Une évidence s'impose au fil de la visite : « *Cela va bien au-delà d'un simple produit. Nos visiteurs et consommateurs qui nous soutiennent participent à une apiculture responsable et engagée.* »

LES RUCHERS
DES TERRES BLANCHES



LES RUCHERS DES TERRES BLANCHES

11 rue de la Moinerie

Boutique : 7 jours/7 le matin et sur demande l'après-midi

06.33.59.30.62

ruchers.terres.blanches@gmail.com





Rosalie et Brocoli : la nouvelle micro ferme de maraîchage biologique sur nos mottes charentaises.



Rosalie a 35 ans et une passion dévorante pour les écosystèmes et la biodiversité. Ancienne communicante reconvertie, elle s'est formée avec un Brevet professionnel REA (Responsable d'Exploitation Agricole) avant de se lancer dans l'aventure. C'est une annonce sur Le Bon Coin qui l'a conduite jusqu'à Pont l'Abbé d'Arnoult et le coup de cœur a été immédiat. Son terrain présente un atout : un ruisseau alimenté par une source naturelle, complété d'un droit de pompage sur l'Arnoult. Une analyse de sol a confirmé ce que Rosalie pressentait : le terrain de 1.8 hectares est particulièrement riche, fertile et facile à exploiter.

Rosalie, pourquoi ce projet de ferme maraîchère bio ?

Je souhaite répondre à un besoin fort : produire des légumes locaux, bio et de qualité pour une consommation plus saine et responsable. Cette démarche est aussi un engagement personnel, pour vivre un métier ancré dans le respect de la terre et du vivant.

Parlez-nous du maraîchage en sol vivant que vous pratiquez ?

Cela consiste à ne pas utiliser d'outils comme les tracteurs ou les motoculteurs qui retournent la terre et abîment les sols. Le sol doit toujours aussi être couvert pour préserver sa biodiversité : j'utilise donc des bâches d'ensilage ou du paillage naturel.

Vous êtes certifiée en agriculture biologique, qu'est-ce que cela implique concrètement ?

La garantie d'aucun traitement chimique. La certification bio exige également une rotation des cultures pour éviter l'installation de maladies et l'appauvrissement des sols. J'utilise du purin d'orties que je fabrique moi-même, très utile ici car le sol est calcaire et a besoin d'apport en fer.

Que proposent Rosalie et Brocoli cet été pour son lancement ?

Courgettes, aubergines, concombres, melon, pommes de terre nouvelles, salades (laitues, batavias et feuilles de chêne), haricots verts, poivrons et tomates sur plusieurs variétés. Et les cultures d'automne sont déjà prêtes pour proposer poireaux, courges butternut, patates douces, épinards, betteraves, différents choux... et bien sûr brocolis ! Je me suis concentrée, pour cette première année, sur les légumes. Mais dès la saison 2027, vous pourrez trouver prunes, rhubarbe, fraises et framboises à minima.

Comment passer commande ?

Chaque dimanche soir, la liste des légumes disponibles est mise en ligne sur mon site internet. Les commandes sont acceptées jusqu'au mercredi midi pour un retrait le soir même de 17h à 20h. Je prévois toujours une marge supplémentaire pour les clients de passage. Cet été, je suis également ouverte le samedi de 10h30 à 12h30.

Vous nous aviez promis une surprise...

Ce sont les mojhettes de Pont l'Abbé ! Je n'en produirai pas en grande quantité pour cette première année test, mais j'en ai planté début juin pour en proposer à la vente. Mes mojhettes proviennent directement de la Confrérie de la Mojhette, gage de qualité et d'origine du produit. J'aimerais aussi proposer de la cueillette aux intéressés car la récolte prend du temps et cela me permettrait d'augmenter les quantités produites. »



ROSALIE ET BROCOLI

Chemin de Paluud

Vente à emporter le mercredi de 17h30 à 19h30

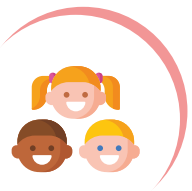
et le samedi de 10h30 à 12h30

06.45.67.70.75

rosalieetbrocoli@gmail.com

rosalieetbrocoli.fr

f / @ : Rosalie et Brocoli



La Mission Locale : un accompagnement de proximité pour nos jeunes

Trouver un premier emploi, choisir une formation, s'orienter après les études ou simplement être accompagné dans ses démarches du quotidien : la transition vers la vie active n'est pas toujours un long fleuve tranquille pour les jeunes. Face à ces enjeux, la municipalité accueille une permanence de la Mission Locale de Saintonge, véritable dispositif du territoire.

La Mission Locale de la Saintonge accompagne gratuitement les jeunes de 16 à 25 ans dans cinq grands domaines : l'emploi, la formation, l'orientation professionnelle, la mobilité et les démarches liées à la vie quotidienne. Un soutien global et personnalisé, pensé pour que chaque jeune puisse construire son projet en étant épaulé, quelle que soit sa situation de départ.

À Pont l'Abbé d'Arnoult, la permanence est assurée par Maud Jousset, conseillère référente, qui reçoit les jeunes sur rendez-vous à la mairie. Les rendez-vous ont lieu un jeudi sur deux, en semaines impaires, de 9h15 à 12h30 et de 14h à 17h.



MISSION LOCALE DE LA SAINTONGE
Informations et rendez-vous :

05.46.97.49.50
www.mlsaintonge.fr

 : Mission Locale
Bureau Information Jeunesse
de la Saintonge



Le Passeport du Civisme : un dispositif citoyen à l'école René Caillé

Apprendre à être citoyen, cela se vit, se pratique, se construit, dès le plus jeune âge. Et c'est précisément l'ambition du Passeport du Civisme, un dispositif national qui propose aux élèves de primaire de s'engager concrètement dans la vie de leur commune à travers un parcours ludique et pédagogique.

Lancé à Pont l'Abbé d'Arnoult auprès de la classe de CM1-CM2 de l'école René Caillé, le Passeport du Civisme permet à chaque élève de relever diverses missions civiques : devoir de mémoire, protection de l'environnement, entraide, découverte du patrimoine local...



Les élèves seront guidés par des élus, notamment Stéphanie Renaudin, adjointe à l'Enfance et aux Affaires scolaires, Nelly Mathieu, conseillère déléguée à la Citoyenneté, et Sylvie Mouret, jouant le rôle d'ambassadeurs du civisme. Dès la rentrée scolaire, ils découvriront ainsi leur commune autrement et en fin de parcours, un diplôme viendra récompenser leur engagement et consacrer cette belle aventure collective.

Fabienne Chataignon, directrice de l'école René Caillé et enseignante de la classe de CM1-CM2, nous précise : « Le passeport du civisme permet aux élèves de cycle 3 de devenir des citoyens engagés, responsables et solidaires dès le plus jeune âge. A travers des actions concrètes, les enfants découvrent les valeurs de la République et apprennent l'importance du vivre-ensemble. »

Travaux réalisés

✓ La touche finale concernant La Maison des Aventuriers, pour les travaux au niveau des jardins et du rez-de-chaussée, est en train d'être apportée au moment où nous imprimons ce numéro. Les différents corps de métier et les agents des Services techniques se sont succédé pour mener à bien ce projet d'envergure.



✓ Le Porche a bénéficié, cet hiver, d'un remaniement complet de sa toiture et d'un rejointoiement de ses pierres sur ses 4 faces, lui redonnant fière allure.



✓ Plusieurs axes ont été remis en état : une partie de la route de La Piazière et de la rue des Géranius ont ainsi été refaites. En juin, c'est la rue des Lilas qui a été intégrée au programme.

✓ La cuve à fioul, liée au système de chauffage du bâtiment de La Poste, qui était vétuste, a été remplacée.

✓ Le gymnase a fait l'objet d'une rénovation de son éclairage en le passant en LED. Ces modifications représentent des gains énergétiques et économiques significatifs et améliorent les conditions d'utilisation de l'équipement pour les clubs sportifs et les scolaires.



✓ Côté espaces verts, l'allée du cimetière s'est embellie avec la plantation de cinq Lagerstroemia, ces arbustes à floraison estivale. Les massifs de la place du Général de Gaulle ont été replantés et repensés pour être encore plus fleuris. Par ailleurs, le lamier, cette machine destinée à élaguer les bords des routes, est passé sur une grande partie du territoire communal.





Travaux en cours et à venir



✓ La totalité de l'éclairage public de la commune passera en LED d'ici quelques mois, un accord ayant été signé avec le SDEER (Syndicat départemental d'électrification et d'équipement rural).

✓ A l'école René Caillé, pendant les vacances scolaires de l'été, les agents des Services techniques procéderont à la remise en peinture des couloirs et de la salle de motricité.

✓ Le piquetage des murs, à l'intérieur des Halles, est planifié pour le mois d'octobre, ce qui permettra de finaliser la restauration complète de l'édifice qui accueille maintenant certains événements.



✓ Une partie de l'ancien accueil du camping va être aménagée pour héberger le club house du tennis. Ce transfert permettra au club de disposer d'un espace dédié, tout en optimisant l'usage du bâtiment communal. Une clôture sera également posée entre le futur club house et le camping lui-même, afin de délimiter clairement le bâtiment communal du domaine privé du gestionnaire.

✓ Des travaux sont prévus, en septembre, au niveau du pont rue du Vieux Pont, en partenariat avec le SMCA (Syndicat Mixte Charente Aval). Ils concerneront les berges et l'enrochement de l'Arnoult.



✓ Les cloches de l'église feront l'objet d'une remise aux normes de leur mécanisme de fonctionnement.

✓ Le passage de la machine point à temps automatique (PATA) est attendu sur l'ensemble des axes communaux et communautaires.

✓ Les toilettes publiques du bâtiment de La Poste, sur la place du Général de Gaulle, sont en train d'être entièrement rénovées.



L'Heure Civique, deux ans de solidarité au quotidien

Il suffit parfois d'un peu d'entraide. C'est sur cette conviction, à la fois modeste et profondément humaine, qu'est née l'Heure Civique. Le principe est d'une simplicité désarmante : offrir une heure par mois pour rendre service près de chez soi, à un voisin, à un habitant de la commune qui traverse un moment difficile ou qui, ponctuellement, ne peut pas faire autrement.

Il y a tout juste deux ans, Pont l'Abbé d'Arnoult adhère à ce dispositif, dont l'ambition est de renforcer le lien social à l'échelle locale en s'appuyant sur la ressource la plus précieuse qui soit : la disponibilité et l'envie d'aider des habitants. Aujourd'hui, c'est une trentaine de volontaires qui répondent aux sollicitations des Pontilabiens, pour des demandes concrètes et des besoins du quotidien, sans condition ni contrepartie.

Bénéficiaires et volontaires témoignent

Catherine a fait appel aux volontaires à plusieurs reprises : d'abord pour des accompagnements en transport afin de rendre visite à un proche en EHPAD, puis pour une évacuation de vieux mobiliers et de déchets verts. « *Des gestes simples, mais qui représentent beaucoup lorsqu'on ne peut les accomplir seule* ». Monique, elle aussi, a bénéficié d'une aide au transport pour aller voir un proche. Jeanne avait besoin d'un point de couture et a demandé un petit coup de main. Pour Josette, la demande est simple : partager un moment avec un volontaire, autour d'un café, « *Ce qui permet de se sentir moins seule* ». Pierre, quant à lui, a fait appel à l'Heure Civique pour se rendre chez un ophtalmologue car aucun de ses enfants ne pouvaient l'accompagner ce jour-là et qu'il n'était pas apte à conduire après ce rendez-vous. « *C'est de façon exceptionnelle et quand on ne peut pas faire autrement* », précise-t-il, avec cette pudeur propre à ceux qui n'ont pas l'habitude de demander. Car c'est bien là qu'est l'embarras.

Souvent, les personnes qui pourraient être dans le besoin n'osent pas faire appel à l'Heure Civique, alors que les demandeurs restent anonymes.

Du côté des volontaires, l'expérience « *nourrit autant qu'elle donne* », comme le dit Nelly. Ghislaine et Michel, ajoutent que « *cela nous permet aussi de lier des contacts humains, de faire connaissance avec des Pontilabiens que nous ne connaissions pas*. Le temps passé en voiture ensemble, permet aussi de découvrir la région avec souvent quelqu'un qui sait la raconter » avant d'ajouter « *on aide tant qu'on le peut encore et peut-être qu'un jour ce sera à notre tour d'en bénéficier* ». Une anecdote revient souvent : « *Certains bénéficiaires nous demandent combien ils nous doivent. Il faut leur préciser que c'est de l'entraide, un service rendu sans rien attendre en retour. C'est ça, aider ses voisins lorsqu'ils sont ponctuellement en difficulté* », précise Edwige.

À l'occasion de ce deuxième anniversaire, Alexandre Schneider et l'ensemble des élus tiennent à saluer l'engagement de tous les volontaires qui font vivre cette belle initiative.

✓ Si vous souhaitez rejoindre l'aventure, renseignez-vous auprès de la mairie : une heure par mois peut changer le quotidien de quelqu'un.

✓ Quelle que soit votre demande, les volontaires peuvent vous aider à réaliser ce que vous ne pouvez pas faire tout seul(e).

Contactez Nelly Mathieu, conseillère municipale déléguée à la Citoyenneté et élue référente de l'Heure Civique Pontilabienne.


**L'heure
Civique**
Pontilabienne

05.46.97.00.19

lheurecivique.paa@gmail.com
pontlabbedarnoult.lheurecivique.fr



Fortes chaleurs : protégeons les plus fragiles

Chaque été, les épisodes de chaleur intense rappellent combien il est essentiel d'anticiper et d'être attentifs à ceux qui nous entourent.

Personnes âgées, personnes en situation de handicap, femmes enceintes, nourrissons, personnes sous traitement médical ou vivant seules : les fortes chaleurs peuvent rapidement devenir un danger réel pour les plus vulnérables d'entre nous. La municipalité et son CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) sont mobilisés chaque été pour assurer un suivi des Pontilabiens les plus exposés.

Le registre des personnes vulnérables : un dispositif simple et rassurant

Vous êtes une personne âgée, isolée, handicapée ou souffrant d'un problème de santé ? Un proche de votre entourage se trouve dans l'une de ces situations ?

Inscrivez-vous, ou inscrivez-le, sur le registre communal des personnes vulnérables.

- ✓ Par téléphone : contactez la mairie au 05.46.97.00.19 ou Françoise Brun, adjointe aux Affaires sociales, au 07.84.10.28.31
- ✓ Par mail : mairie.social@ville-pont-labbe-darnoult.fr

Ce dispositif, entièrement gratuit et strictement confidentiel, permet à la mairie d'identifier les personnes qui pourraient avoir besoin d'aide en cas de fortes chaleurs ou de risque exceptionnel. En cas d'alerte, un élu ou un agent communal prendra contact avec les personnes inscrites pour s'assurer de leur état de santé et les accompagner dans l'adoption des bons réflexes.



SOYONS ATTENTIFS AUX AUTRES → PENSONS AU REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

Vous étiez inscrit les années précédentes ?

Pensez à recontacter la mairie pour mettre à jour vos coordonnées.

Bien préparer ton
recensement

en 5 étapes

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE



www.defense.gouv.fr/jdc



Samedi 13 décembre - Noël des enfants

A en croire les grands sourires sur les visages de nos petits Pontilabiens, la magie de Noël avait bien opérée cet après-midi là à Pont l'Abbé. Quelques ateliers pour patienter les séances photos avec le Père Noël, un bon goûter, des contes de Noël, la remise des cadeaux par les lutins et un spectacle de magie étaient organisés pour le traditionnel Noël des enfants.



Vendredis 12 et 19 décembre - Remise des colis Seniors

Avec les fêtes, les traditions se poursuivent. Tous les Pontilabiens de plus de 70 ans bénéficient chaque année d'un panier gourmand de fêtes, offert par la municipalité. (N.B. inscription en septembre).



Décembre - Opération Boîtes solidaires

Plus de 80 colis récoltés pour cette 2^{ème} année. Merci pour votre générosité qui permet de perpétuer l'opération « Un Noël pour tous ». Les cadeaux ont été distribués aux bénéficiaires du CCAS et des associations locales Les restos du cœur et le Secours Catholique.



Mercredi 31 décembre - Réveillon de la Saint-Sylvestre

Après le succès de l'an passé, la commune avait renouvelé sa grande soirée du réveillon dans une salle pleine à craquer !



Dimanche 18 janvier - Thé dansant

Pour bien démarrer l'année, la municipalité proposait un thé dansant l'occasion de partager un moment convivial et musical autour d'un goûter et... sur la piste de danse !



*sur les événements organisés par la commune.

Vendredi 23 janvier - Cérémonie des vœux

Le rendez-vous du maire et son équipe avec les Pontilabiens. Une agréable soirée entre discours, remises de prix dont celui de l'Aventurier de l'année décerné à Lionel Poinfoux, cocktail et dîner.



Samedi 04 avril - Nettoyage de notre village

En partenariat avec l'Association AICA Val d'Arnoult, Pontilabiens, volontaires de l'Heure Civique et élus ont participé à cette matinée de nettoyage, tous engagés pour le zéro déchet dans notre village.



Samedi 04 avril - Chasse aux œufs

Quel plaisir de voir plus de 200 petits Pontilabiens et toutes leurs familles participer à notre traditionnelle Chasse aux œufs : des centaines d'œufs colorés à collecter et surtout, comme chaque année, la quête de nos œufs de bronze, d'argent et d'or !



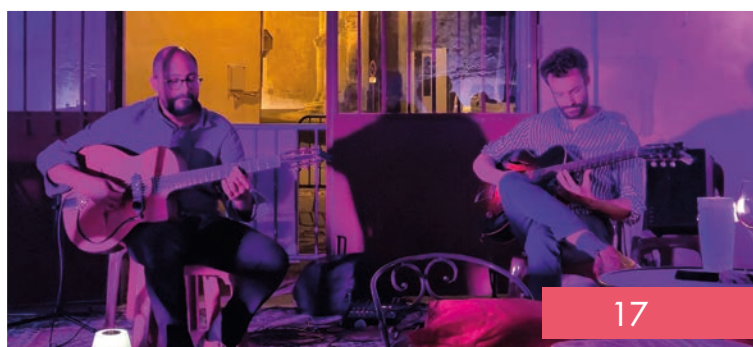
Vendredi 08 mai - Commémoration

Devoir de mémoire et recueillement à l'occasion de la cérémonie commémorative du 08 mai, présidée par Alexandre Schneider. Devant le Monument aux morts étaient réunis, Pontilabiens, dont de nombreux enfants, représentants de l'Ensemble Scolaire La Salle Saint-Louis, élus, officiels et Anciens Combattants.



Vendredi 29 mai - Soirée Afterwork

Quelle soirée mémorable lors de laquelle nous avons vu nos halles revivre ! Cette première édition a fait salle comble et a remporté un indéniable succès : du jazz swing pétillant, des verres levés, des éventails agités, de l'ambiance à toutes les tablées, des planches apéro savourées, des canelés dégustés... Rendez-vous le vendredi 18 septembre pour notre prochain Afterwork !





Le camping Parc de la Garenne a rouvert ses portes

Avenue Bernard Chambenoit, nichée dans le bois de la Garenne, une parcelle de 2,35 hectares s'est longtemps assoupie. Treize ans de silence, de végétation gagnant du terrain, de bâtiments tournés vers le passé. En mai, le camping de Pont l'Abbé d'Arnoult a rouvert ses portes. Une renaissance attendue, portée par Alexandre Schnieder et son équipe convaincus que ce lieu méritait mieux que l'oubli.



Un camping né des Trente Glorieuses

L'histoire du camping débute avec Bernard Chambenoit, maire de Pont l'Abbé d'Arnoult de 1945 à 1977. En novembre 1967, la commune signe un bail emphytéotique de cinquante ans avec la Société immobilière des Assomptionnistes Saint-Loup de Paris, propriétaire du terrain de La Garenne. Un projet ambitieux prend forme, confié aux architectes André Morisseau (qui est aussi l'un des bâtisseurs des villes de Saintes et Royan) et Kléber Raymond : un pavillon d'accueil, un bloc sanitaire avec douches et laverie, un espace barbecue, le tout inscrit dans le cadre boisé et naturel qui fait le charme du lieu.

Le permis de construire est accordé en août 1969. Les travaux, réalisés par l'Entreprise Générale Oléronaise du Bâtiment (EGOB), s'achèvent en juin 1972. L'été 1972 marque l'ouverture officielle du Camping-caravaning La Garenne, classé trois étoiles dès ses débuts. Pendant quatre décennies, il accueille familles et voyageurs de passage, offrant une halte verte entre campagne et littoral.

Le bloc sanitaire et l'espace barbecue, conçus dans un style post-modernisme vernaculaire caractéristique des années 1950-1960, avec leurs toits en pente décrochés, leurs claustras, leurs tuiles creuses et leurs ouvertures aux formes géométriques soigneusement travaillées, constituent un indéniable témoignage architectural.

Puis vient 2013 : les portails se referment, les herbes poussent, les bâtiments patientent. Plus d'une décennie s'écoule avant que la nouvelle municipalité ne décide de tourner la page et d'écrire la suivante.

2025 : un nouveau bail, un nouveau départ

En 2025, la commune signe un bail emphytéotique administratif avec le Groupe Huttopia-Onlycamp, opérateur spécialisé dans le camping authentique et respectueux de l'environnement. Ce partenariat marque le coup d'envoi d'une réhabilitation profonde du site. Travaux de réseaux, rénovation du bloc sanitaire, installation de bornes électriques sur certains emplacements, implantation de chalets par étapes, construction d'un nouveau chalet d'accueil : en quelques mois, le lieu retrouve une seconde vie.

Le camping a ouvert ses portes le 13 mai 2026 et accueillera des campeurs jusqu'au 13 septembre pour cette toute première saison.



Sur le terrain avec Tiphaine et Grégory, les gérants du camping



Au quotidien, c'est Tiphaine Garnier et Grégory Houlette qui font vivre le camping. Véritables couteaux suisses, ils se répartissent les missions. Grégory prend en charge les extérieurs : entretien des espaces verts, tailles et tontes, bricolage et aménagements. C'est lui qui a notamment construit le chalet d'accueil et sa terrasse, et installé le portail. Tiphaine, de son côté, gère l'entretien du bloc sanitaire, le ménage dans les chalets et toute la partie administrative : entrées, sorties, réservations.

Ensemble, ils animent le site et accueillent les campeurs. Cette année, 74 emplacements sont disponibles, dont 30 pourvus d'électricité. Les sept chalets quatre places, tout équipés, deux chambres chacun, accueillent les familles ou les amis avec tout le confort nécessaire. Un bloc sanitaire entièrement rénové, avec espace bébé et un accès PMR (Personne à Mobilité Réduite), complète l'offre. Une machine à laver est également à disposition.

Côté restauration, un food truck spécialisé dans les galettes bretonnes salées et sucrées, ouvre chaque dimanche soir. Les non-campeurs sont évidemment les bienvenus.

Enfin, une micro-épicerie de dépannage et un dépôt pain et viennoiseries, en partenariat avec une boulangerie de la commune, permettent aux campeurs de réserver la veille et de récupérer leur commande le lendemain matin à l'accueil.



ONLY CAMP

TOURISME & Loisirs



Rencontre avec Agathe Boissinot, responsable développement Onlycamp

Pourquoi avoir choisi d'intégrer le camping de Pont l'Abbé d'Arnoult au réseau Huttopia-Onlycamp ?

Le camping bénéficie d'une situation idéale entre campagne, patrimoine et littoral charentais. Nous avons été séduits par son environnement naturel, sa taille humaine et son potentiel touristique. Il correspond parfaitement à l'esprit Onlycamp : de jolis campings authentiques, accessibles et proches des commerces du village. Notre ambition est de faire de ce camping une étape incontournable pour les adeptes du camping traditionnel, en van, en tente ou en camping-car, souhaitant découvrir la Charente-Maritime dans un cadre simple, convivial et respectueux de son environnement. Une autre façon de découvrir le département, loin de l'effervescence du littoral.

Quels sont vos objectifs pour ce camping et quelle évolution envisagez-vous sur les prochaines saisons ?

Pour cette première saison, notre objectif était d'assurer l'ouverture dans de bonnes conditions d'accueil, et c'est chose faite. De nombreux travaux ont déjà été réalisés et sept chalets quatre places tout équipés ont été implantés. Un tout nouveau chalet d'accueil a également été installé, où nos clients trouvent idées de balades et d'activités sur le territoire. Nous souhaitons recréer rapidement une dynamique touristique bénéfique pour la commune et ses acteurs économiques. Plusieurs partenariats avec les sites touristiques à proximité verront le jour prochainement, et une nouvelle aire de jeux est également prévue.

Ce qui fait la singularité du réseau Huttopia, c'est une certaine idée du séjour en pleine nature. Comment cette philosophie va-t-elle se traduire ici, dans notre territoire du rétro-littoral ?

Nous croyons à des vacances simples, proches de la nature et du territoire, avec le retour au vrai camping. Nous souhaitons inciter nos clients à découvrir les paysages, le patrimoine culturel, les marchés, les producteurs locaux, les itinéraires de randonnée ou de vélo, le petit restaurant typique du coin, mais aussi les villages et sites remarquables qui font la richesse du territoire. Si nos clients repartent avec de beaux souvenirs de la commune et des environs, alors nous aurons tenu notre promesse !



Planche de croquis d'intention pour le camping (05/02/1969), A. Morisseau et K. Raymond - AD17 89J189.



CAMPING PARC DE LA GARENNE

Accueil ouvert de 8h à 19h. 7j/7

24 avenue Bernard Chambenoit

07.82.54.41.92

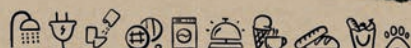
campingparcdelagarenne@onlycamp.fr
onlycamp.fr

f : Onlycamp

@ : campingonlycamp



Email : campingparcdelagarenne@onlycamp.fr
Tél. : 07.82.54.41.92





Le Presbytère : cinq siècles d'histoire et un nouveau départ



Le presbytère de Pont l'Abbé d'Arnoult est l'une des dernières maisons remontant au Moyen Âge. Localement, on l'appelle souvent « maison du Sénéchal ». A tort car il n'y eut jamais de Sénéchal à Pont l'Abbé. Les abbesses de Saintes, qui disposaient de la haute, moyenne et basse justice dans le ressort de leur abbaye, y nommaient un représentant portant le titre de Prévôt. C'est donc en réalité de « maison du Prévôt » qu'il faudrait parler.

Ce bâtiment recèle une autre histoire méconnue : avant la création de Brouage en 1555, la résidence des gouverneurs des Isles de Saintonge se trouvait ici, à Pont l'Abbé d'Arnoult, vraisemblablement dans ce même édifice.

Un achat royal

Depuis la Révolution française, le curé de la commune résidait au 19 avenue du Maréchal Leclerc, devant les Halles. En octobre 1825, le conseil municipal, présidé par Pierre François Corbinaud, notaire de son état et premier édile de la commune, décide d'acquérir une maison pour en faire le presbytère. Mais l'achat ne peut se faire sans l'aval des autorités de tutelle. C'est ainsi que, le 7 juin 1826, depuis son château de Saint-Cloud, le roi Charles X signe une ordonnance royale autorisant la transaction. Un document d'arpentage est aussitôt établi et l'acte passé chez le notaire : la commune devient propriétaire du bâtiment, acquis à la famille Tourneur pour la somme de 2 525 francs.

Ancienne entrée de la maison fin X^eme siècle, qui se situe aujourd'hui dans une pièce.
Un plafond coupe même la partie supérieure de l'arche.

Un bâtiment chargé d'histoire

Le bâtiment que nous connaissons aujourd'hui diffère sensiblement de celui d'origine. Plusieurs transformations ont recomposé sa silhouette au fil des siècles. On y distingue encore une ancienne entrée de la fin du XV^eme siècle, désormais englobée dans une pièce intérieure, dont un plafond coupe la partie supérieure de l'arche. L'accès à l'étage se fait par un majestueux escalier en colimaçon de 3,16 mètres de diamètre intérieur. Une cheminée datant du XVIII^eme siècle y subsiste également, témoin silencieux de générations de curés successifs.

Une nouvelle destinée

En 2020, le diocèse de La Rochelle décide de ne plus utiliser le presbytère. Alexandre Schneider et la municipalité saisissent l'occasion et engagent la réhabilitation du bâtiment en lui conférant une nouvelle vocation...

Ce lieu chargé d'histoire accueillera dès le 04 juillet prochain la Maison des Aventuriers, un espace immersif et ludique dédié aux grands explorateurs locaux que sont notamment René Caillé, Victor et Louis Liotard, et qui ont marqué l'histoire bien au-delà de nos frontières.

Benoît COMBAUD

Adjoint au maire en charge du Tourisme, Patrimoine, Cimetière et Culture





La Maison des Aventuriers, là où les voyages commencent...

Pontilabiens, Charentais-Maritime, savez-vous que vous êtes les héritiers d'une longue lignée d'aventuriers ?

Depuis des siècles, des femmes et des hommes nés ici, ont quitté ce paisible bourg et cet agréable territoire pour traverser océans, déserts, forêts tropicales et montagnes sacrées. Si certains de leurs noms vous sont peut-être familiers, d'autres sont parfois fort méconnus, à l'instar de leurs pérégrinations. Et la Maison des Aventuriers a été imaginée, pensée, conçue pour vous plonger au cœur de leurs épopées !

Dans ses murs, leurs histoires reprennent vie. On y croise notamment René Caillié marchant vers Tombouctou, Victor Liotard explorant l'Afrique, Louis Liotard franchissant les cols himalayens, Octavie Coudreau cartographiant l'Amazonie, ou encore les frères Lesson observant les oiseaux du Pacifique.



La Maison des Aventuriers c'est un voyage immersif, un carnet de route vivant où la curiosité devient une boussole. Ici, chaque visiteur devient explorateur. Les enfants avancent comme s'ils suivaient une piste secrète, captivés par les récits d'aventures. Les parents se laissent surprendre par des objets venus d'ailleurs, des cartes anciennes, des photos qui semblent sorties d'un autre temps. On découvre comment on naviguait sans GPS, comment on dessinait le monde avant les satellites, comment on survivait dans la jungle ou sur les hauts plateaux.

Car voyager, ce n'est pas seulement partir loin : c'est oser regarder autrement, écouter, rencontrer, s'émerveiller...



Maison des
Aventuriers

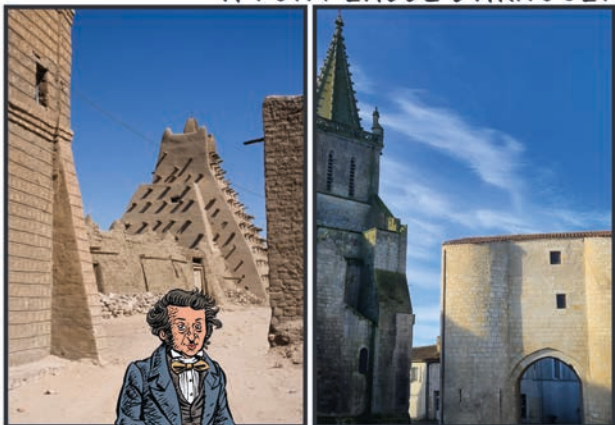
LA MAISON DES AVENTURIERS
Rue du Sénéchal

Inauguration : samedi 4 juillet 2026 dès 14h30, entrée gratuite.

Horaires : tous les jours de 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h. Fermé le samedi.
Tarifs : moins de 12 ans : gratuit | De 12 à 18 ans : 2 € | Adultes : 3 €



RENÉ CAILLIÉ, DE TOMBOUCTOU À PONT L'ABBÉ D'ARNOULT



EXPOSITION
TEMPORAIRE
SAISON 2026

Maison des Aventuriers
Rue du Sénéchal



Exposition temporaire - Saison 2026

Pour cette 1^{ère} année, partez sur les traces de René Caillié, de Tombouctou à Pont l'Abbé d'Arnould. Coup de projecteur sur cet intrépide aventurier, premier européen à être entré mais surtout ressorti vivant de Tombouctou.



Juillet



Vendredi 03 juillet à partir de 17h
Marché nocturne avec nos commerçants
 Bar et espace restauration - Concert
 📍 **Place du Général de Gaulle**



Samedi 04 juillet à partir de 14h30
Inauguration de la Maison des Aventuriers
 Visite gratuite
 📍 **Rue du Sénéchal**



Dimanche 12 juillet à partir de 9h30
Jeux intervillages
 Venez encourager l'équipe pontilabienne !
 Déjeuner et dîner sur réservation + Snack et Food truck
 📍 **À Corme-Royal**



Mardi 14 juillet à partir de 19h30
Soirée Fête Nationale
 Bal, retraite aux flambeaux et feu d'artifice : gratuit
 Dîner avec menu complet :
 15 € (adultes) - 10 € (enfants)
 Pré-réservations pour le dîner :
 animations.paa@gmail.com - 06.13.32.40.07
 📍 **Parking du gymnase - Chemin vert**



Samedi 25 juillet à 20h
Tombouctou d'Arnoult
 19h30 : Dîner berbère (couscous) avec menu complet :
 25 € (adultes) - 12 € (enfants)
 Réservations : animations.paa@gmail.com
 06.13.32.40.07
 📍 **Théâtre de verdure - Avenue Malraux**



Dimanche 02 août à partir de 12h
Tour de Charente-Maritime féminin
 Départ de Pont l'Abbé d'Arnoult
 Gratuit
 📍 **Place du Général de Gaulle**

Août



Vendredi 07 août à 20h30
Festival des Eurochestrías
 Concert symphonique des étudiants de Málaga (Espagne)
 Entrée adultes 10 € - Enfant (-18 ans) :
 Gratuit
 Réservations : animations.paa@gmail.com
 06.13.32.40.07 ou sur Helloasso
 📍 **Complexe de l'Éventail**



Vendredi 28 août à partir de 19h30
Guinguette
 Pré-réservations pour le dîner :
 animations.paa@gmail.com - 06.13.32.40.07
 📍 **Val d'Arnoult - Caserne des pompiers**



Dimanche 30 août à partir de 15h
Grand Prix de Pont l'Abbé d'Arnoult,
 de ses commerçants et de ses associations.
 📍 **Hippodrome de Royan Atlantique (Les Mathes).**
 Entrées offertes pour les 1ers inscrits à retirer directement à la mairie avant le 20 août.

Septembre

AGENDA*



de Décembre 2025
à Avril 2026

Samedi 05 septembre de 9h à 12h
Forum des associations
Gratuit
📍 **Complexe de l'Éventail**



Vendredi 18 septembre à partir de 19h
Soirée Afterwork
Bar éphémère - Concert - Planches apéritives
Réservations pour les planches :
animations.paa@gmail.com - 06.13.32.40.07
📍 **Les Halles**



Samedi 19 et dimanche 20 septembre
Journées européennes du Patrimoine
Programmation à venir
📍 **Place du Général de Gaulle**



Samedi 24 octobre à partir 15h00 tout public et à partir de 18h pour les ados
Halloween coorganisé avec le Comité des Jeunes
Déguisements, animations, concours de citrouille et goûter, projection d'un film
Entrée gratuite
📍 **Complexe de l'Éventail**



Dimanche 04 octobre à 9h30
Marche pour Octobre Rose accessible à tous
2 parcours : 5 et 7.5 km
5 € (dons libres pour les - de 18 ans)
📍 **Départ devant la mairie**



Samedi 17 octobre
Les 24 heures de l'Heure Civique
Dîctee intergénérationnelle et soupe solidaire
Gratuit
📍 **Les Halles**

Restez connectés
et retrouvez toutes nos actualités et événements sur :
ville-pont-labbe-darnoult.fr



*Agenda des événements organisés par la municipalité. De nombreuses autres manifestations, proposées par nos associations, sont aussi programmées. Vous pouvez les retrouver sur nos réseaux sociaux et notre site internet.





Maison des
Aventuriers

UN LIEU IMMERSIF, LUDIQUE ET FAMILIAL
POUR DÉCOUVRIR LES DESTINÉES
DE NOS GRANDS AVENTURIERS !

INAUGURATION & OUVERTURE

Samedi
04 juillet
2026

dès 14h30

ENTRÉE GRATUITE



région
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

NOUVEAU À PONT L'ABBÉ D'ARNOULT !

TOUS LES JOURS (SAUF SAMEDIS)

10H30 - 12H30 | 14H - 18H